



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Projet de loi d'orientation et de programmation sur la refondation de l'École de la République.

La Fédération Autonome de l'Éducation Nationale et ses syndicats membres qui se sont beaucoup impliqués lors des nombreuses réunions de la grande concertation de l'été 2012 ont analysé dans le détail les 53 articles du projet de loi, l'exposé des motifs et le rapport annexé.

Cette analyse montre que les craintes que nous avons formulées étaient fondées. Pour la FAEN et les syndicats qui la composent, **le bilan de ce projet est globalement négatif, à l'exception de la programmation des moyens annoncés.**

- La priorité donnée à l'école primaire ne se traduit pas par une priorité donnée aux apprentissages fondamentaux alors qu'une récente étude internationale sur l'apprentissage de la lecture montre les carences de notre système éducatif en ce domaine.
- La réduction des programmes du collège au contenu du seul socle commun entraînera un abaissement des exigences qui accentuera le départ des meilleurs élèves vers l'enseignement privé.
- Le renforcement du caractère uniforme du collège unique, qui a pourtant fait la preuve de son échec dans sa mise en œuvre comme dans ses résultats, accentuera le décrochage scolaire. L'incantation à la pédagogie différenciée pratiquée depuis plus de 20 ans ne permettra pas de résoudre le problème du décrochage scolaire.
- La prise en compte de compétences, dont la définition n'est jamais précisée, à égalité au moins avec les connaissances, abaissera le niveau réel du Diplôme national du brevet des collèges comme du bac.
- Le renforcement du poids des collectivités territoriales entraînera, compte tenu des écarts de leurs ressources, un accroissement des inégalités entre écoles et entre établissements et donc entre élèves.
- Le projet de loi remet en cause la liberté pédagogique des professeurs, ce qui constitue non seulement une atteinte à leur dignité professionnelle et à leur autorité auprès des élèves mais les empêchera en outre d'adapter au mieux leur enseignement aux élèves qui leur sont confiés.

Au vu de ces analyses, certaines affirmations de « l'exposé des motifs » comme de la lettre du ministre aux enseignants sont bien peu crédibles.

Ce projet est certes accompagné d'une réelle programmation des moyens et du retour d'une véritable formation initiale mais ses auteurs sont allés chercher leur inspiration dans la théorie de « l'École fondamentale » conçue par la FEN dans les années 70.

Or, les défis qui sont lancés à notre système éducatif ne peuvent être relevés sur la base d'a priori idéologiques vieux de 40 ans.

Contrairement à ce qu'espère le ministre, son projet n'entraînera pas la mobilisation, pourtant nécessaire, de l'ensemble des personnels.

Paris le 13 décembre 2012

Marc GENIEZ Co-Secrétaire général



*Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire - Aix-Marseille
Syndicat Indépendant - national -
de l'Enseignement Second degré*



**affiliés à la
Fédération Autonome
de l'Éducation Nationale**